



# FICHE DE REMBOURSEMENT DE FRAIS

Saison 2023 / 2024

<b>Seules les demandes accompagnées des justificatifs de dépenses seront prises en compte</b>
Les déplacements inférieurs à 60 kilomètres (aller + retour) ne sont pas indemnisés
Les dépenses liées aux épreuves individuelles niveau national sont remboursées sur une base forfaitaire <b>max. de 100€</b> par tour de compétition (critérium fédéral, championnat par classement, championnat par catégorie)

<b>Demandeur</b>	Nom		Date	
	Prénom			
	Adresse		<b>Signature</b>	
	Téléphone			

<b>Objet de la demande</b>	
----------------------------	--

*Nom de l'équipe, journée N°, date, lieu, apéritif, achat...*

	Date	Désignation	Montant
<b>Détail des frais engagés</b>		Nombre de kilomètres :	x 0,25 € / km
		Péages	
		Nombre forfait repas :	x 10 € / pers.
		Forfait critérium fédéral	
		Location de véhicule	
		Hôtel	
		Matériel (balles, filets, raquettes...)	
		Participation du club aux apéros d'après match à domicile.	15€ / match 25€ pour la N3 / match
		Autres (à détailler) :	
		Plein de carburant	
<b>TOTAL</b>			

<input type="checkbox"/> Accord	<input type="checkbox"/> Refus	<b>Date de règlement</b>		<b>Signature Trésorier</b>
<b>Présidente</b>		<b>N° de chèque</b>		
		<b>N° de pièce</b>		

**DOCUMENT A DEPOSER DANS LA BOITE AUX LETTRES DE CHAPONNAY  
OU A REMETTRE EN MAIN PROPRE AU TRESORIER**

Contacts :	Présidente	Sandrine BLANC - blansand@free.fr	06 87 72 02 80
	Trésorier	Pascal DEVAIVRE - pascal.devaivre@bbox.fr	06 60 20 67 41